



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉES DE CONSULTATION PUBLIQUE

PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC DE D'AUTRAY

AVIS est donné que trois assemblées de consultation publique sur le Projet de plan de gestion des matières résiduelles de la municipalité régionale de comté de D'Autray adopté le 7 octobre 2015 conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, se tiendront comme suit :

<u>1^{re} assemblée</u> PÔLE BRANDON	<u>2^e assemblée</u> PÔLE LAVALTRIE-LANORAIE	<u>3^e assemblée</u> PÔLE BERTHIER
Date : Jeudi 28 avril 2016	Date : Jeudi 5 mai 2016	Date : Lundi 9 mai 2016
Heure : 19 h	Heure : 19 h	Heure : 19 h
Lieu : Salle communautaire de Saint-Gabriel-de-Brandon	Lieu : Salle communautaire de Lavaltrie	Lieu : Salle des maires à Berthierville
Adresse : 5111, chemin du Lac	Adresse : 49, chemin Lavaltrie	Adresse : 550, rue de Montcalm

Ces assemblées de consultation publique seront présidées par une commission formée de représentants de différents milieux (affaires, syndical, sociocommunautaire et protection de l'environnement) ayant pour objet de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de Plan de gestion des matières résiduelles et de permettre aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet.

Il sera possible de commenter le projet de Plan de gestion des matières résiduelles lors des consultations publiques et/ou de déposer un mémoire aux bureaux de la MRC de D'Autray située au 550, rue Montcalm à Berthierville, par courriel ou lors des consultations publiques jusqu'au 9 mai 2016.

Le projet de Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de D'Autray peut être consulté au bureau de la MRC de D'Autray et au bureau de chacune des municipalités membres de la MRC durant les heures normales d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site Web de la MRC au www.mrcautray.qc.ca .

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec madame Manon Dépelteau, au 450-836-7007, poste 2531 ou par courriel : mdpelteau@mrcautray.qc.ca .

SOMMAIRE DU PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC DE D'AUTRAY

Le contenu du projet de PGMR (2016-2021) de la MRC de D'Autray respecte les éléments prévus par la *Loi sur la qualité de l'environnement* et cadre avec les orientations et objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et de son Plan d'action quinquennal en vigueur.

Les quinze municipalités locales de la MRC de D'Autray sont visées par le projet de PGMR qui contient : une description du territoire, la répartition des responsabilités, un recensement des organismes et entreprises œuvrant dans le secteur des matières résiduelles et des installations existantes, un inventaire des matières résiduelles générées par les différents secteurs, ainsi qu'un plan d'action, un calendrier et un budget de mise en œuvre.

Le projet de PGMR de la MRC de D'Autray prévoit la mise en place de la collecte des matières organiques et la distribution de composteurs domestiques pour toutes les municipalités locales de la MRC. Parallèlement à l'implantation de cette collecte, la MRC souhaite favoriser la valorisation régionale des matières organiques et des boues municipales recueillies sur son territoire. La sensibilisation, la communication, la caractérisation des matières résiduelles provenant des industries, commerces et institutions (ICI) et l'implantation d'un nouvel écocentre sont également des éléments importants du plan d'action du projet de PGMR.